



## Demande concernant un projet PAN (esquisse de projet)

Données sur le requérant:

A remplir par l'OFAG:

Nom, prénom: .....

N° de la demande: .....

Organisation: .....

Date du dépôt: .....

Adresse: .....

NPA, localité:  
.....

Téléphone: .....

Fax: .....

Adresse e-mail: .....

Données sur le produit:

### 1 Titre du projet

### 2 Durée du projet

Début:

Fin:

(au plus tard fin 2010)

3 Doit-on s'attendre à une prolongation du projet?  Oui  Non

### 4 Finalité du projet / buts du projet

Quelles sont les activités prioritaires traitées dans la phase III?

Quels sont les buts du projet (finalité)?

Comment la solution se présente-t-elle?

**5 Mesures / tâches partielles**

Quelles sont, prises individuellement, les mesures concrètes / les tâches partielles prévues par le projet?

**6 Produits du projet / utilité / valeur ajoutée**

Importance du projet dans son ensemble. Qu'est-ce qui manque si le projet n'est pas réalisé? Y a-t-il des répercussions négatives à brève échéance pour le maintien des RPGAA? Ce projet dépend-il d'autres projets PAN, si oui en quoi?

## **7 Procédure / étapes / objectifs intermédiaires**

Description de la procédure, des étapes, du calendrier avec les objectifs intermédiaires

## **8 Évaluation des coûts** (cf. annexe 1)

Coût total du projet: fr.

Dont soutien financier nécessaire de la part de l'OFAG: fr.

## **9 Coordination avec d'autres projets / collaboration prévue / ententes**

Liste des collaborations concrètes: quel contenu, avec qui, ententes convenues.

## **10 Indications relatives au promoteur déposant la demande**

Personne à contacter

Nom:

Prénom:

Organisation:

Adresse:

Téléphone:

Fax:

E-mail:

Le promoteur doit disposer des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet. Il y a lieu de décrire les compétences disponibles. Elles peuvent également être satisfaites en collaboration avec des tiers.

Compétences techniques (formation et perfectionnement, expérience dans le domaine des objectifs formulés)

Compétences organisationnelles (expérience dans le travail de projet, la direction de projet, succès dans la planification et dans le respect tant des délais que du budget, dans la coordination/les ententes)

Compétences institutionnelles (qu'est-ce qui atteste que les promoteurs sont en mesure d'accomplir la tâche / réaliser le projet)? Personnel, structure de l'organisation / attributions, ressources / équipement)

**11 Indications servant à la délimitation par rapport à d'autres actes normatifs et à l'exclusion des versements à double.**

Ces informations servent à évaluer la nécessité de financer totalement / partiellement le projet esquissé par l'intermédiaire de l'art. 140 LAgr, et dans l'affirmative, à répartir les dépenses totales par centre d'intérêt ainsi qu'à exclure les versements à double.

Le projet comprend-il de la recherche oui / non, si oui, justification pourquoi / à quelle fin

Autres intéressés:

Autres sources de financement:

L'OFAG est habilité à remettre cette esquisse de projet ainsi que ses annexes pour expertise à des tiers.

Les requérants acceptent, en cas d'acceptation de l'esquisse de projet par l'OFAG, que le nom du promoteur et le titre du projet soient publiés et que l'esquisse puisse être consultée.

Oui

Non

---

Le formulaire doit être remis jusqu'au **15 mai de l'année du début du projet** à l'adresse suivante:

Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Section Certification, protection des végétaux et des variétés  
Mattenhofstrasse 5  
3003 Berne

---

Lieu et date:

Signature du requérant:

.....

.....

## **ANNEXE 1:**

\* Tarifs indicatifs (sommes maximales): direction du projet: fr. 470.- / jour  
élaboration du projet: fr. 400.- / jour  
personnel technique: fr. 300.- / jour  
auxiliaires: fr. 200.- / jour

Ces tarifs comprennent toutes les charges salariales et les charges sociales ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée. Un jour équivaut à 8 heures de travail. La part dévolue à la direction du projet ne peut dépasser 10 % des heures de travail fournies dans le cadre du projet.